

APPENDIX "E"

CASES OF PRIVILEGE IN AUSTRALIA

The following instances of privilege are the most important cases occurring in the Australian Parliament between 1955 and 1975. Although in most cases where there was a breach of privilege, the offenders were censured, reprimanded or required to apologise, the offenders in the 1955 case were committed to prison.

*Newspaper Alleges Wrongdoing By Member (1955)*¹

The Bankstown Observer wrote that rumours implicated a Member of the House of Representatives in an immigration racket in which the Member would have procured for reward entry permits for aliens wishing to go to Australia.

In the course of proceedings before the Committee of Privileges one of the two newspapermen involved admitted that he had written the article in an attempt to intimidate the Member and to prevent him from speaking in the House. The newspapermen admitted that they had no proof of the Member's implication in an immigration racket.

The offenders were brought to the Bar of the House on June 10. The House found that they had committed a serious breach of privilege and resolved that they be kept in jail until September 10.

*Individual Alleges Wrongdoing By Member (1959)*²

A Mr. Smith alleged in a lettergram circulated in a Melbourne club and mailed to a newspaper that a Member of the House of Representatives, George Pearce, had engaged in lobbying for certain firms and in so doing, had improperly influenced the government in granting a particular firm an important construction contract.

The Committee of Privileges reported that the imputations against the Member did not affect him in the discharge of his duties in the actual transaction of the business of the House. The Committee concluded that the matter disclosed no breach of privilege. The Committee also noted that in the course of its investigations, Mr. Pearce had denied all imputations of improper conduct.

*Photograph of the House Used For Advertising Purposes (1965)*³

Many Australian newspapers published a photograph of the House of Representatives in session. The photograph showed the Leader of the Opposition standing in his place and, by means of an artist's "balloon", using words that advertised a particular make of automobile.

The Committee of Privileges found that the publication of the photograph was a breach of privilege. The Committee recommended that no action be taken as no malice had been intended and that there was on the part of the offenders a genuine lack of appreciation of parliamentary privileges. Apologies had also been made.

The House still censured the eight newspapers, the managing director of the automobile company and the chairman of directors of the advertising agency in question. All the newspapers involved were required to publish the House's censure resolution in full.

APPENDICE «E»

CAS D'ATTEINTE AUX PRIVILÈGES EN AUSTRALIE

Les cas d'atteinte aux privilèges que l'on mentionne ici sont les plus graves à s'être produits au Parlement australien de 1955 à 1975. Dans la plupart des cas, les coupables ont été censurés, réprimandés, ou obligés de présenter des excuses, mais ceux qui ont pris part à l'affaire de 1955 ont dû purger une peine de prison.

*Un journal accuse un député de malversations (1955)*¹

Le Bankstown Observer déclare que des rumeurs font état de la participation d'un député de la Chambre des représentants à une affaire d'escroquerie à l'immigration; ce député aurait fourni, moyennant rétribution, des permis d'entrée à des étrangers qui souhaitaient s'établir en Australie.

Au cours d'une audience devant le Comité des privilèges, l'un des deux journalistes admet qu'en écrivant cet article, il voulait intimider le député et l'empêcher de prendre la parole à la Chambre. Les journalistes avouent enfin n'avoir aucune preuve de la participation du député à cette escroquerie.

Les coupables doivent se présenter à la barre de la Chambre le 10 juin. Cette dernière juge que les journalistes ont gravement porté atteinte aux privilèges et qu'ils doivent être incarcérés jusqu'au 10 septembre.

*Un particulier accuse un député de malversations (1959)*²

Dans une lettre qu'il fait circuler dans un club de Melbourne et qu'il fait parvenir à un journal, un certain M. Smith accuse un député de la Chambre des représentants, George Pearce, d'avoir exercé des pressions au nom de certaines sociétés et d'avoir ainsi indûment amené le gouvernement à accorder un important contrat de construction à une société.

Le Comité des privilèges déclare que ces accusations n'ont pas empêché le député d'accomplir ses fonctions parlementaires à la Chambre, et qu'il ne s'agit donc pas d'un cas d'atteinte aux privilèges. Il note aussi qu'au cours de l'enquête, M. Pearce a nié toutes les accusations de malversations.

*Une photographie de la Chambre utilisée à des fins publicitaires (1965)*³

Des journaux australiens publient une photographie de la Chambre des représentants en train de siéger. La photographie montre le chef de l'opposition qui prend la parole et, dans une «bulle», lui fait vanter les mérites d'une marque d'automobile.

Le Comité des privilèges juge que la publication de la photographie constitue un cas d'atteinte aux privilèges. Il décide toutefois de ne pas prendre de mesures disciplinaires, car les coupables, qui n'ont pas agi par malice, n'avaient vraiment aucune notion de ce que représentent les privilèges parlementaires. Ces derniers s'excusent par la suite.

La Chambre censure cependant les huit journaux, le directeur général de la société d'automobile et le président du conseil d'administration de l'agence de publicité. De plus, tous les journaux en cause doivent publier intégralement la résolution de censure adoptée par la Chambre.